Image not found or type unknown

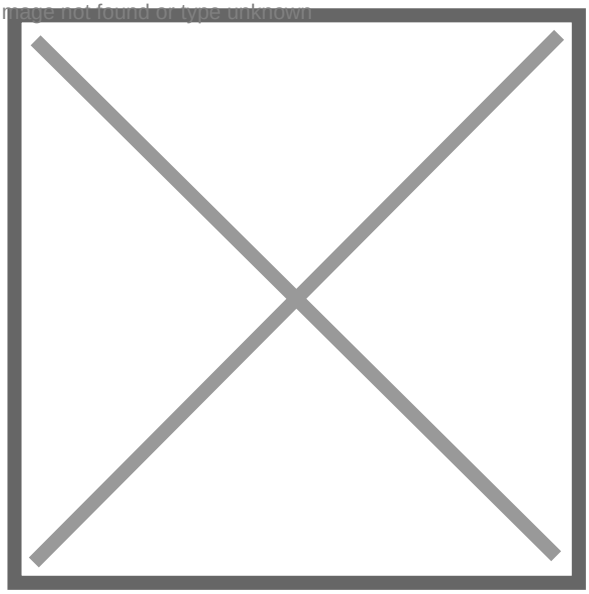

Inversion compteur d'eau et facture d'eau

Par **Julie3004**, le **14/06/2021** à **15:26**

Bonjour,

Je viens ici pour demander conseils. Mon compteur d'eau a été inversé avec celui du voisin depuis 5 ans, date où je suis entrée dans mon appartement.

C'est moi qui me suis apperçue de cela, j'ai été remboursée du trop perçu que j'ai donné, lequel était de presque 800 €. Par contre, mes voisins, des personnes trés gentilles doivent rembourser à l'eau cette somme, avec des mensualités de 90 €. Je me suis dit que j'allais les aider, voir s'il n'y avait pas une loi pour éviter qu'ils ne payent autant, aprés tout ce n'est pas leur faute si leur compteur aussi a été inversé avec le mien, c'est la faute du fournisseur d'eau. Donc on leur demande sur 5 ans la somme de 800 euros.

Ma question est donc : y a-t'il quelque chose à faire pour éviter de payer autant ?

J'ai lu qu'on pouvait leur demander que sur 2 ans avec une certaine loi... mais je ne suis pas sûre.

Merci à vous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés